

COMMUNE DE SCHLIERBACH



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2017

Date de convocation : 10 mai 27

Président de séance : M. JUCHS Bernard, Maire.

Présents : BRISSIEUX Yann, CAPOZIO Marie, DEVEY Annie, GEORGES Mathilde, GOETTELMANN Sylvie, LEHR Claude, D'AMICO Lucette, FONT Christine, GUTHLIN Daniel, OTT Gérard, SCHERRER Maurice, SEEL Robert.

Absents excusés : BUBENDORFF Jean-Luc, D'AMICO Lucette, KESSLER Evelyne.

Pouvoir : Néant.

ORDRE DU JOUR

1. Urbanisme
2. Modification budgétaire 2017/01
3. Travaux :
 - Mise en place signalétique
 - Remplacement chauffage école primaire
 - Fenêtres mairie
4. Cotisations AMF 2017 : 539.08 €
5. Contrat Mathieu LITZLER
6. Stagiaires été
7. Action sociale
8. Mini camp 2017
9. Tickets Kadeos
10. Syndicat d'assainissement
11. SIAEP
12. Rapport des commissions – Travaux des agents
13. Divers
 - Tenue du bureau électoral des 11 et 18/06

Secrétaire de séance : LITZLER Mathieu

COMPTE RENDU DU 13 mars 2017

Point 07 du 3/03/2017 : Il convient de préciser sur ce point, que Monsieur LEHR Claude, adjoint au Maire, est sorti de la salle du Conseil Municipal et n'a donc pas participé à la délibération.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 13 mars 2017.

POINT 01 : URBANISME

PERMIS D'AMENAGER

- SCI FAMILY : création d'un parc de stationnement VL dans la Zone d'Activités.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Monsieur GOERIG Jean-Marc pour l'extension d'une maison d'habitation sur garage existant rue des Aulnes.
- Saint-Louis Agglomération pour l'extension de la pépinière d'entreprises Zone d'Activités à Schlierbach.
- Monsieur KRAFFT Bernard, pour la construction d'un local d'exposition rue de l'Eglise.
- Monsieur SIRLIN Julien pour la construction d'une maison d'habitation rue du Kaegy.

POINT 02 : MODIFICATION BUDGETAIRE 2017/01

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à une modification budgétaire :

- pour intégrer la dépense d'acquisition du site Internet qui a été oubliée lors de l'élaboration du Budget Primitif 2017.
- pour intégrer la réalisation des travaux de chauffage à l'école primaire.

La modification s'établira donc de la façon suivante :

- Article 2051 : + 3 600 €
- Article 2135 : + 15 000 €
- Article 2151 : - 18 600 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette modification budgétaire et autorise le Maire à signer l'ensemble des documents y afférant.

POINT 03 : TRAVAUX

1/ MISE EN PLACE SIGNALETIQUE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commission voirie a travaillé sur la mise en place d'une signalétique dans l'ensemble du village et soumet la proposition de l'entreprise INOTECHNA de WITTENHEIM pour un montant global de 9959,51 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et après avoir entendu les explications de la commission, décide de déplacer les 2 panneaux qui étaient prévu à l'entrée de l'agglomération pour les installer de part et d'autre de la RD 201.

2/ REMPLACEMENT CHAUFFAGE ECOLE PRIMAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le système de régulation du chauffage de l'école primaire est hors service. Ce régulateur a plus de 30 ans et les radiateurs de l'école sont largement obsolètes et nécessitent leur remplacement.

Un devis de l'entreprise Concept Elec de Sierentz a été réceptionné pour un montant de 11 553,27 € TTC qui comprend la pose et la dépose des anciens radiateurs pour un montant de 1360,80 € TTC. Cette somme pourrait être diminuée du devis si les travaux étaient réalisés en régie, ramenant ainsi le coût à 10 192,47 € TTC.

Une autre alternative serait la mise en place de radiateur à eau avec raccordement sur la chaudière de la nouvelle école. Il reste à vérifier si la chaudière est assez puissante et de définir le coût de la mise en place d'une nouvelle chaudière avec transfert de celle actuellement à l'école au presbytère.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant que tous les éléments ne sont pas encore parvenus, décide de voter un budget maximum de 15 000 € TTC qui devrait permettre le remplacement des radiateurs et de la chaudière actuelle et autorise le Maire à signer le devis jugé le plus pertinent.

3/ REMPLACEMENT FENETRES MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le vote d'un budget de 15 000 € pour le remplacement partiel (sur 2 façades) des fenêtres de la mairie. Il convient à présent de préciser le matériau souhaité pour permettre l'établissement de devis précis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de demander des devis pour le remplacement des fenêtres par des fenêtres PVC mais également en Bois/Alu et décidera après avoir pris connaissance des devis.

POINT 04 : COTISATION ASSOCIATION DES MAIRES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du montant de la cotisation à l'association des Maires du Haut-Rhin qui s'élève à 539,08 € pour 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au paiement de cette cotisation et impute la dépense au budget 2017.

POINT 05 : CDI LITZLER Mathieu

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Contrat à Durée Déterminée de Monsieur Mathieu LITZLER, secrétaire de mairie, arrive à échéance le 19 mai 2017 après 6 années et basculera en Contrat à Durée Indéterminée à compter du 20 mai 2017.

POINT 06 : STAGIAIRES ETE 2017

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception de plusieurs demandes d'embauche pour les vacances d'été par des adolescents de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour l'embauche, comme les années précédentes, des jeunes ayant 17 ans révolus à la date d'embauche.

Cette année 5 jeunes sont concernés.

POINT 07 : ACTION SOCIALE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire comme les années précédentes, le versement d'un chèque cadeau de 50 € à l'ensemble du personnel communal (11 personnes) au titre de l'action sociale communale.

Cette somme versée au personnel regroupe l'ensemble des prestations destinées à améliorer directement ou indirectement les conditions d'emploi, de travail et de vie.

Le montant de cette dépense, à savoir 550 €, est imputé au Budget 2017.

POINT 08 : MINI CAMP ETE 2017

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune organise, comme chaque année, un mini camp qui aura lieu à SENONES (Vosges) du 17 au 22/07/2017.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de la commission et après en avoir délibéré, fixe à 250 € le prix du séjour par enfant domicilié ou scolarisé à Schlierbach et à 280 € par enfant non scolarisé ou non domicilié à Schlierbach et impute la recette au budget 2017.

POINT 09 : TICKETS KADEOS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que 5 jeunes citoyens ont donné bénévolement un coup de main pour la tenue du bureau de vote lors des élections présidentielles. Il propose de leur offrir un chèque cadeau pour les remercier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à cette proposition et décide d'offrir à chacun un chèque cadeau type Kadeos d'une valeur de 20 € et impute la dépense totale de 100 € au budget 2017.

POINT 10 : SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE DIETWILLER et Environs

Le raccordement des eaux usées de l'école maternelle a été repris afin de séparer les eaux usées des eaux pluviales sur le collecteur principal. Ces travaux ont été entrepris par l'entreprise Hartmann de Steinbrunn-le-Bas.

Monsieur HOOG Richard, propriétaire du terrain sur lequel passe la canalisation par le biais d'une servitude, a aimablement accepté la réalisation d'une partie des travaux sur sa propriété.

POINT 11 : SIAEP DE SCHLIERBACH ET Environs

Le Syndicat des Eaux a procédé au remplacement du poteau d'incendie situé rue de la Grêle.

Le Syndicat nous a informés que Saint-Louis Agglomération a procédé à la mise en place d'une station de chloration automatique du réseau à la sortie du réservoir. La quantité de chlore diffusé est de 0,1mg/litre d'eau.

POINT 12 : RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION URBANISME

PLU : une journée de travail a été organisée par la commission dans le but de rédiger un règlement. La date a été fixée au 26/05.

COMMISSION CULTURE ET ANIMATION

La commission travaille actuellement sur l'organisation de 1, 2, 3... villages qui aura lieu le 21/05 de 10h à 18h dans les 3 communes (Schlierbach, Dietwiller et Landser).

La Fête de la musique a été fixée le 22/06, faute de groupes disponibles le 21/06 et aura lieu dans le jardin du presbytère.

COMMISSION ENVIRONNEMENT - COMMUNICATION

La commission se réunira le mardi 30/05 à 19h pour travailler sur l'élaboration de la revue municipale 2017.

Le Site Internet est quasiment terminé et vient d'être mis en ligne (www.ville-schlierbach.fr). La commission demande aux membres du Conseil Municipal de le visiter et faire remonter les éventuelles anomalies ou erreurs.

COMMISSION VOIRIE – BATIMENTS

L'étude de faisabilité de mise en place de feux au carrefour de la RD 201 est en cours de validation par le Conseil Départemental.

Des travaux de gravillonnage auront lieu au courant du mois de mai sur la RD6 bis I hors agglomération (de la sortie d'agglomération au carrefour de la RD 201). Ces travaux engendreront la fermeture de la route à la circulation sur une très courte durée (quelques heures). La date exacte d'intervention n'est pour le moment pas encore connue.

ECOLE - PERISCOLAIRE

PERISCOLAIRE

La structure rencontre des problèmes d'encadrement pour la rentrée scolaire prochaine essentiellement le matin entre 7h15 et 8h15.

L'équipe d'animation souhaite organiser un mini camp pendant les prochaines vacances de la Toussaint.

ECOLE

L'inspection académique a annoncé la fermeture d'une classe à l'école élémentaire et l'ouverture d'une classe à l'école maternelle.

La répartition proposée par l'inspection est la suivante :

ECOLE MATERNELLE :

- Une classe regroupant Petite section et Moyenne section
- Une classe regroupant Grande section et CP

ECOLE ELEMENTAIRE

- Une classe regroupant CE1 et CM1
- Une classe regroupant CE2 et CM2

Les parents d'élèves ont fait connaître leur désaccord par l'envoi d'un courrier à l'inspection et prévoit une manifestation le 31/05 à 8h devant la mairie. Une pétition a également été lancée et a recueilli plus de 600 signatures !

POINT 11 : DIVERS

Les élus ont participé à une réunion à Rixheim concernant le trafic Poids Lourds en traversée de la commune d'Habsheim. Une demande d'interdiction de passage avait été formulée par la commune d'Habsheim mais n'a pas recueilli l'aval des communes voisines. Un consensus a été trouvé par la mise en place d'un panneau invitant les poids lourds à privilégier l'autoroute plutôt que le passage par le centre d'Habsheim. Cette mise en place sera provisoire et à titre d'essai.

Une intervention de CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) de Strasbourg, a eu lieu dans les écoles maternelle et primaire pour informer les enfants de l'importance de la qualité de l'air. Un appareil de mesure du CO² a été mis à disposition des enseignants pour contrôler de la qualité de l'air.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que chaque commune aura le libre choix de la mise en œuvre des rythmes scolaires dès la rentrée 2017. Il conviendra de demander l'avis des enseignants et des parents d'élèves pour pouvoir statuer au plus vite pour la rentrée scolaire prochaine.

FETE INTERCOMMUNALE SCHLIERBACH / DIETWILLER et LANDSER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après avoir entendu les explications de la commission, vote un Budget de 1500 € réparti sur les 3 communes pour le paiement des musiciens pour le concert de clôture et un budget de 600 € pour la musique mise en place dans le jardin du presbytère de Schlierbach.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 22h45.

NOM	Prénom	Qualité	Signature	Observation
JUCHS	Bernard	Maire		
BRISSIEUX	Yann	Adjoint au Maire		
DEVEY	Annie	Adjointe au Maire		
LEHR	Claude	Adjoint au Maire		
CAPOZIO	Marie	Adjointe au Maire		
BUBENDORFF	Jean-Luc	Conseiller municipal		
D'AMICO	Lucette	Conseiller municipal		
FONT	Christine	Conseiller municipal		

GEORGES	Mathilde	Conseiller municipal		
GOETTELMANN	Sylvie	Conseiller municipal		
GUTHLIN	Daniel	Conseiller municipal		
KESSLER	Evelyne	Conseiller municipal		
OTT	Gérard	Conseiller municipal		
SCHERRER	Maurice	Conseiller municipal		
SEEL	Robert	Conseiller municipal		